



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École Brébeuf***

*N° de la
résolution ou
annotation*

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE**

**Conseil d'établissement
École Brébeuf**

Procès-verbal de la rencontre du 15 mai 2023, à 18 h, au salon du personnel

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

2. Présences : 5 min

Tetyana L'Allier, Marie-Hélène Jeannotte, Florence Crête-Lafrenière, Isabelle Jacob, Pritti Wahi, Benoît Loranger, Yan Bergeron, Marie-Josée Garneau, Joanie Delage St-Onge, Anne-Marie Payeur et Vickie Mercure-Renaud.

Absences

Corinne Fortin Sullivan

3. Adoption de l'ordre du jour :

Pritti Wahi propose l'adoption de l'ordre du jour. Florence Crête-Lafrenière appuie.

4. Adoption du procès-verbal du 3 avril 2023 : Yan (5 min)

Pritti Wahi propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement du 3 avril 2023. Florence Crête-Lafrenière appuie.

5. Questions du public : 10 minutes

Aucun public.

6. Approbation : sorties scolaires et éducatives : Tetyana 5 min

Tetyana L'Allier présente les demandes d'approbation pour les sorties scolaires : Mme Catherine, 8 juin au parc Jacques-Cartier. Les élèves iront à pied pour rencontrer leurs correspondants.

Mme Joëlle, dans la semaine du 19 juin, les élèves de 5^e année iront ramasser les déchets dans les rues et le boisé Montcalm. Les élèves iront à pied, en après-midi, avec deux accompagnateurs.

Florence Crête-Lafrenière propose, Isabelle Jacob appuie.

CE# 22-23-001

CE# 22-23-002

CE# 22-23-003

7. Approbation : Fournitures scolaires : Tetyana 60 min

Tetyana L'Allier présente les listes de fournitures scolaires et les frais approximatifs de photocopie pour l'année 2023-2024. Le montant pour les photocopies sera confirmé après un nouveau calcul et pourrait donc changer un peu.

Le choix des manuels scolaires dans certains niveaux (par exemple 3^e et 4^e années) reste aussi à confirmer selon l'attribution des postes et les choix des professeur-es.

Les listes de fournitures scolaires sont approuvées par le CE tel que présentées jusqu'à maintenant. Les éléments suivants seront à confirmer et approuver au prochain CE : choix et coûts des manuels scolaires, photocopies boudinées, montants pour les photocopies, cahiers de lecture).

8. PALVI : sondage pour les élèves. Tetyana 5 min

Le sondage PAVLI sur le sentiment de sécurité et de bien-être à l'école a été rempli par les élèves. L'analyse brute des données a été faite, mais le détail n'a pas été présenté au CE. 144 élèves ont participé. Il ressort du sondage que les lieux où le sentiment de sécurité est le moins élevé sont la cour d'école, les corridors et les vestiaires.

À la suite de l'analyse des résultats, le comité PAVLI a ciblé quatre pistes d'action :

- Sensibiliser et éduquer les élèves au sujet du langage
- Responsabiliser les élèves par rapport à leurs actions
- Ne pas banaliser les paroles et les gestes de violence
- Rendre les récréations des espaces et des moments harmonieux

Un exemple de moyen mis en place : une TES organise des activités aux récréations et au midi.

Isabelle Jacob remarque que 123 élèves sur 144 (85%) se sentent à l'aise à l'école.

Marie-Hélène Jeannotte remarque que plusieurs élèves ont répondu avoir été la cible de gestes ou des paroles violentes ou de violences à caractère sexuel dans les quatre semaines précédant le sondage. Elle invite à ne pas minimiser les résultats.

L'analyse plus poussée sera effectuée avec le comité et une communication sera faite aux parents.

9. Représentant de la Corpo-Brébeuf 5 min

Tetyana L'Allier explique que les activités de la Fondation corpo-Brébeuf vont bien. L'activité Marche-o-thon s'en vient, de même qu'un autre dîner pizza.

La fondation a fait un don pour une activité de compostage à l'école. Une demande sera faite pour l'achat de skis.

10. Représentant du service de garde 5 min

Marie-Josée Garneau explique les coûts pour les journées pédagogiques en 2023-2024:

La cabane à sucre : le coût sera rendu à 10 \$/enfant.

Ian le magicien : 120\$ pour la journée.

Selon les règles, les frais chargés aux parents sont établis selon les activités. Avant, c'était 1\$ par enfant peu importe le coût réel. À partir de l'année prochaine, ce sera au coût réel.

Priti Wahi propose, Joanie Delage St-Onge appuie.

11. Représentant du comité de parent 5 min

Rien à signaler.

12. Procédure de classement : Tetyana 5 min

La procédure de classement sera faite après le 15 juin, pour remise le 28 juin. Les professeur-es professionnel·les (orthopédagogues) vont classer les élèves de façon équitable selon les plans d'intervention et les besoins particuliers. Les élèves sont répartis également entre les classes (garçons, filles, autres langues maternelles que le français, etc. À noter que des changements surviennent généralement pendant l'été.

13. Préparation de l'assemblée générale du jeudi 14 septembre 2023 20 min

Tetyana L'Allier que la rencontre de parents et l'Assemblée général aura lieu une semaine plus tard en 2023. Lors de l'AG, un bilan de l'année 2022-2023 sera présenté. L'horaire proposé est le suivant :

18H : rencontre de parents

19 h : AG

14.1 Varia : *Politique alimentaire à l'école : Tetyana et Yan 10 min

Yan Bergeron explique que le sondage a été envoyé aux parents et que plus de 150 parents ont répondu. Tetyana L'Allier présente les résultats du sondage. La majorité des répondant-es au sondage sont favorables à une modification de la politique alimentaire. Un nombre important de personnes a toutefois mentionné avoir des préoccupations. Certaines contradictions apparaissent dans les réponses. Marie-Hélène remarque que le sondage est un outil limité pour soutenir un changement aussi important (les parents d'enfants allergiques seront toujours minoritaires) et que la première question comporte un biais (« souhaitez-vous suivre le guide alimentaire canadien »).

Mme Tetyana explique que la politique alimentaire a été discutée avec le conseil d'école et avec les professeur-es. Le conseil d'école est ouvert à permettre plus de choix de collations. Toutefois, il soutient que certaines valeurs doivent orienter la mise en place de cette nouvelle politique alimentaire : viser des collations santé, viser des collations produisant moins de déchets, favoriser l'autonomie de l'enfant.

Après une longue discussion entre les membres du CE, où diverses opinions et préoccupations sont exprimées, il est entendu que :

Un projet-pilote de nouvelle politique alimentaire sera présentée à la rentrée 2023. Le projet-pilote sera en place jusqu'à Noël.

Les noix et les arachides resteront interdits dans toute l'école.

Une approche par classe sera privilégiée. Si une allergie sévère existe dans une classe, ces allergènes seront interdits dans cette classe et de la sensibilisation sera faite auprès des élèves (et parents) de cette classe.

De la sensibilisation devra être faite auprès des enfants : risque du partage de collation, pression par les pairs ou intimidation liées aux allergies, collations santé vs aliments industriels, collations sans déchets vs collations emballées, collations odorantes ou salissantes qui peuvent déranger les camarades ou les enseignant-es, etc.

Orientations à communiquer aux parents en début d'année et peut-être dans les documents lors de la rentrée administrative :

- Autonomie et responsabilisation des élèves
- Santé globale : saines habitudes de vie
- Moins de déchets possibles
- Penser à la propreté de la classe
- Le présenter comme un projet-pilote jusqu'à Noël et réévaluation en janvier.

14.2 Varia 2 : organisation scolaire

En date d'il y a quelques semaines, l'organisation scolaire pour l'année 2023-2024 se dessinait comme suite:

- 2 groupes de maternelle
- 2 groupes de 1^{re} année
- 2 groupes de 2^e année
- 1 groupe de 3^e année
- 1 groupe de 3^e-4^e années
- 2 groupes de 4^e année
- 2 groupes de 5^e année
- 1 groupe de 5^e-6^e années
- 2 groupes de 6^e année
- 1 groupe TC

Double niveau : parents seront avisés de la possibilité par courriel.

1. Levée de l'assemblée

Joanie Delage St-Onge propose la levée de l'assemblée à 19 h 58.

Vickie Mercure-Renaud appuie.

Date de la prochaine rencontre : 12 juin 2023 à 18h au salon du personnel

Yan Bergeron

Président du Conseil d'établissement

Tetyana L'Allier

Directrice de l'école Brébeuf